



**HAL**  
open science

## Conclusion. Un travail du social

Charlène Arguence, Clémence Michoux, Aziza Chihi, Nina Moubeyi-Koumba,  
Fabienne Montmasson-Michel, Guillaume Teillet

### ► To cite this version:

Charlène Arguence, Clémence Michoux, Aziza Chihi, Nina Moubeyi-Koumba, Fabienne Montmasson-Michel, et al.. Conclusion. Un travail du social. Charlène Arguence; Aziza Chihi; Clémence Michoux; Fabienne Montmasson-Michel; Nina Moubeyi-Koumba; Guillaume Teillet. Les frontières du privé. Un travail du social, Presses Universitaires de Limoges et du Limousin, pp.229-240, 2021, Sociologie & Sciences sociales, 978-284-287-844-3. hal-04576718

HAL Id: hal-04576718

<https://hal.science/hal-04576718v1>

Submitted on 22 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

## CONCLUSION

### Un travail du social

---

Saisir le privé depuis le lieu de ses frontières a été le fil conducteur de cet ouvrage collectif. Ce parti pris engage une approche relationnelle, définissant le privé « par rapport à », ou « en relation avec » un autre terme (ce qui serait marqué, balisé, publié, visible, exposé, collectivisé, ce qui serait d'intérêt public, ce qui relèverait de l'État ou des institutions, etc.). L'accent a été mis sur les lieux de démarcation : les « sites de différences » selon la formule du sociologue A. Abbott (2016 [1995], p. 125). S'intéresser à la construction de ces frontières et à leurs évolutions – qu'il s'agisse de murs, de cloisons, de barrières symboliques, de silences, de tactiques de repli ou de dissimulation, de discours normatifs, de dispositifs institutionnels – invite à saisir la manière dont les différentes formes de privé se dévoilent, se dessinent et se recomposent. Chacun à leur façon, les chapitres de ce livre montrent que la fabrique de la frontière est, irréductiblement, un travail du social. Sans prétendre à l'exhaustivité, les contributions présentent un éventail des possibles permettant de penser, dans une perspective sociologique, comment le travail des frontières du privé se réalise : du plus près de l'interaction à son inscription dans la structure sociale. À rebours des visions réifiées du social opposant l'individu à la société, la subjectivité à l'objectivité et des clivages académiques qui opposeraient les approches interactionnistes aux approches structuralistes, un point de vue « micro » à un point de vue « macro », cet ouvrage défend une sociologie se donnant les moyens de décrire la structure sociale à travers ses interactions les plus élémentaires et considérant qu'aucune d'entre elles n'échappe aux rapports sociaux (Lignier, 2019).

Les cadres de la sociologie du travail (Avril, Cartier et Serre, 2010) permettent de penser les frontières du privé en tant que travail du social. Ils nous apprennent que le travail est en premier lieu une activité : ceci amène à saisir, en situation, la pluralité des interactions sociales au cœur desquelles prennent forme les activités qui sont le lieu du travail des frontières. Les quatorze chapitres de l'ouvrage montrent la variété des formes de cette activité : les frontières du privé peuvent être établies, abolies, durcies, effacées, déplacées, franchies, démultipliées, etc. La perspective du travail nous conduit simultanément à prendre en compte les travailleuses et les travailleurs engagé·e·s dans cette activité : il s'agit d'individus, de groupes sociaux, d'agents des institutions, etc., dont les positions, les trajectoires, les ressources sociales, les perspectives sont différentes et inégales. Aussi, comme tout travail, celui des frontières du privé s'inscrit dans la structure sociale en même temps qu'il la produit. Autrement dit, celui-ci est impensable en dehors des rapports sociaux (de classe, de sexe, de race, d'âge, etc.) dans lesquels il est pris et auxquels il contribue. Dans un espace social différencié et hiérarchisé, ce travail se déploie au travers de pratiques sociales, de (re)définitions sociales, de processus d'institutionnalisation ou encore de dispositifs d'action publique. La conceptualisation du privé à partir de ses frontières saisies comme « sites de différences », articulée à cette perspective

sociologique sur le travail, permet de situer pleinement ce processus de travail des frontières du privé, dans sa conflictualité sociale : qui travaille les frontières du privé de qui, comment, et pour quels effets sociaux ? Cette conclusion revient sur ces questions.

### **Contrôler et agir sur les frontières du privé, une composante de l'exercice de la domination**

Le travail des frontières du privé est avant tout une affaire d'individus en position dominante. Leur contrôle et leur maîtrise nécessitent en effet certaines ressources, matérielles ou symboliques, parfois même l'inscription dans le champ politique. Ce travail n'est donc pas étranger à l'exercice même de la domination. Le pouvoir de définir, d'agir sur et d'orienter le devenir des « choses » sociales (Abbott, 2016 [1995]), depuis le lieu de leurs frontières, semble en être constitutif. Deux mouvements peuvent caractériser ce travail : l'un de protection ou d'extension du domaine privé des mieux doté-e-s en ressources sociales, l'autre de transmutation d'éléments privés en composantes de l'intérêt public.

En premier lieu, ce travail se fait tantôt (ré)affirmation et durcissement, tantôt extension de la frontière quand celle-ci protège ou délimite l'espace, la propriété ou les intérêts privés. C'est particulièrement le cas des représentant-e-s des classes supérieures à fort capital économique rencontré-e-s par Lorraine Bozouls. L'enquête sur leurs styles de vie montre un mouvement de « privatisation » par le recours à des services privés (pour la sécurité, la scolarisation de leurs enfants, etc.) afin d'étendre les domaines de leur existence extraits du collectif. Elle documente également, dans cette classe possédante, des pratiques de repli sur la sphère privée et de fermeture, que les investigations empiriques, perçues comme des intrusions extérieures, viennent révéler : « les classes supérieures ont plus de ressources pour résister aux tactiques et aux manœuvres du chercheur en quête de données et leur position sociale stable et valorisée les rend moins dépendantes du désir de reconnaissance » (Bozouls, dans l'ouvrage). Émilie Saunier en a fait aussi l'expérience en enquêtant auprès d'un personnage public, Amélie Nothomb. La notoriété de l'écrivaine lui permet d'imposer dans ses rapports avec la sociologue le périmètre au-delà duquel ses investigations sont privées d'accès, car privées. Le chapitre de Clémence Fourton apporte quant à lui un éclairage sur les politiques de privatisation des services et biens publics britanniques menées depuis 2010, dans la continuité de celles initiées dans le milieu des années 1970 avec l'entrée dans l'ère du capitalisme néolibéral. Elle montre que l'élite politique et économique à l'œuvre contribue non seulement à étendre les intérêts et les propriétés privées pour réduire les services de l'État social, mais s'arrange également pour maintenir ses actions en deçà de ce qui est discuté publiquement et de ce qui fait l'objet d'un débat citoyen. Dans cette privatisation « en catimini », « la frontière entre secteur public et secteur commercial est de plus en plus poreuse » : petit à petit le secteur marchand s'intègre au fonctionnement du secteur public. Mais en ne transférant qu'une partie des services publics, leurs propriétés et leurs gestions,

à des entités privées, « cette logique de privatisation [reste] invisible aux yeux du public, rendant plus difficile sa contestation » (Fourton, dans l'ouvrage).

En second lieu, les contributions documentent ce travail de brouillage ou de perméabilisation des frontières du privé quand des individus occupant des positions dominantes érigent des choses privées au rang d'intérêt général, les font valoir sur des scènes publiques, tout en déniaient un intérêt particulier. La capacité à privatiser des domaines aurait un pendant : le pouvoir d'en « départiculariser » des éléments ou des principes, une autre facette de la domination. Ainsi, quand la célèbre écrivaine Amélie Nothomb protège des éléments de sa vie privée face à la sociologue, c'est, au moins en partie, par souci de maîtriser la version publique de son existence personnelle qu'elle fait circuler dans la sphère médiatique par l'entremise d'interviews ou de biographies autorisées. Dans un tout autre domaine, Charles Bosvieux-Onyekwelu montre comment, sous la Troisième République (1873-1940), la théorie du service public s'accompagne d'un mouvement de « publicisation du droit » qui profite à une élite juridico-administrative trouvant là l'occasion de légitimer une juridiction, le droit administratif, et de professionnaliser à son profit une institution, le Conseil d'État. « Constat paradoxal », ce sont ainsi de « grands bourgeois » (hauts fonctionnaires, professeurs de droit) qui apparaissent en tant que « promoteurs de l'idée de service public » ainsi que « garde-frontières » du domaine des affaires de la vie sociale qui en relèvent. Par exemple, ils ne condamnent pas l'interdiction faite aux femmes d'accéder aux plus hauts échelons au sein d'un ministère, au motif qu'elles pourraient être considérées comme « un ennemi de l'intérieur qui affaiblirait l'État ». Aussi, contemporains d'une période où « le public [...] est amené à gagner du terrain par rapport au privé », ces fonctionnaires, imprégnés d'une « culture du désintéressement » et animés par un « *ethos* de service », portent malgré tout la marque de leur position dominante dans les rapports sociaux de classe et de genre (Bosvieux-Onyekwelu, dans l'ouvrage). L'enquête d'Arnaud Sébilleau saisit quant à elle, à un niveau local, ce mouvement d'apprentissage « de la disqualification du personnel, du domestique, du familial, du privé comme sphères d'intérêts incompatibles avec la conduite des affaires publiques » sur la municipalité de Saint-Brévin dans les décennies qui ont suivi la Révolution française (Sébilleau, dans l'ouvrage). Le conflit qui oppose deux notables locaux révèle les rapports de force au sein de l'oligarchie paysanne locale, qui trouvent à s'arbitrer sur fond de délibérations municipales. Enfin, à un échelon territorial plus large, Juliette Mengneau montre le travail des frontières de l'enseignement privé par des élues et élus régionaux, à partir d'une sociohistoire de la reconfiguration du service public d'éducation dans la Région des Pays de la Loire. Elle souligne combien les perspectives de ces élus « multipositionnés », en charge de la mise en œuvre des politiques de massification scolaire dans le second cycle de l'enseignement secondaire, ont été tributaires de leurs intérêts personnels. Consolidant leurs positions d'élus de collectivités infrarégionales dans ces territoires attachés à l'enseignement privé du fait de leur fort ancrage catholique, de droite comme de gauche, ils ont reconnu l'enseignement privé comme un partenaire à part entière du service public d'éducation. Au fur et à mesure qu'une logique d'administration et d'offre

éducative prenait le pas sur les enjeux religieux dans la gouvernance de l'enseignement privé, les élus régionaux ont consolidé et pérennisé son financement, non sans lien avec leurs intérêts personnels électoraux.

Le contrôle des frontières du privé, nécessitant un travail de durcissement, de (dé)placement ou de (re)définition, apparaît ainsi en premier lieu comme une prérogative de dominant·e·s. Les sphères politiques se révèlent au final comme les lieux privilégiés où ces derniers agissent sur les frontières du privé, comme le montrent les quatre contributions d'Arnaud Sébilleau, de Charles Bosvieux-Onyekwelu, de Juliette Mengneau et de Clémence Fourton, quelles que soient les acceptions des « choses privées » amenées à se différencier ou à se dissocier du public ou du collectif.

### **Subir et se voir imposer les frontières du privé comme expérience de la domination**

Le plus souvent, les individus en situation défavorable dans les rapports sociaux ne font pas l'expérience de la domination au contact direct de celles et ceux qui bénéficient de privilèges sociaux, mais par le truchement des institutions. Plusieurs chapitres documentent l'expérience sociale, partagée le plus souvent par les membres des classes populaires et/ou par des femmes, de se voir ainsi imposer les frontières de « son » privé.

Le chapitre de Pascale Dietrich-Ragon présente le cas limite des personnes mal-logées ou sans-domicile dépossédées de la frontière matérielle élémentaire que constitue l'enceinte d'un logement et prises en charge par les institutions du travail social. La chercheuse a saisi le point de vue de ces individus « en quête de privé », qui fait apparaître trois caractéristiques du logement en tant que frontière du privé : des propriétés matérielles d'étanchéité vis-à-vis de l'espace public et de salubrité ; la durabilité, indispensable pour réellement s'établir et investir un espace propre ; l'étanchéité au contrôle social, afin d'organiser librement des affaires privées. Pour (r)établir les frontières de leur privé, ces membres des fractions les plus dominées de la société sont placé·e·s sous la coupe des institutions contrôlant l'attribution des logements. La violence constitutive de ce rapport de domination se manifeste dans leur dépendance extrême face à des institutions et à des travailleuses et travailleurs sociaux qui œuvrent objectivement à mettre à mal ce rétablissement. C'est le cas du « véritable travail institutionnel » déployé « pour éviter l'ancrage » et « l'installation » dans le système de logements provisoires. C'est également le cas des incessants « contrôles », « règlements », « contrats », « suivis », régissant les modalités d'occupation de ces logements, qui « font que ces personnes sont dépossédées de l'organisation de leur vie privée » (Dietrich-Ragon, dans l'ouvrage). Le chapitre de Pierre Gilbert montre aussi, auprès d'une population moins démunie, que « la possibilité de jouir de son monde privé apparaît inégalement distribuée dans l'espace social : les classes populaires apparaissent de ce point de vue moins protégées, moins "maîtres chez elles" que les classes moyennes et supérieures » (Gilbert, dans l'ouvrage). C'est le cas des ménages populaires soumis aux politiques de rénovation urbaine qui détruisent d'anciens logements et les remplacent par des appartements avec cuisines ouvertes. Par

un assouplissement des frontières du privé et une remise en cause de la division sexuée de l'espace domestique, le dispositif architectural de la cuisine ouverte est révélateur de l'« informalisation » des interactions sociales : le « relâchement des mœurs » relatives aux normes de séparation des espaces et des corps repose sur une plus forte autorégulation due à l'intériorisation du processus de privatisation (Elias, 2016). D'abord adoptée par le pôle culturel des classes intermédiaires et supérieures, la cuisine ouverte reste majoritairement rejetée dans les classes populaires étudiées. L'enquête montre que la fragilisation des « fonctions sociales de la cloison » (« disposer d'un espace personnel », contrôler « les normes de gestion du propre et du sale », « garantir un entre-soi de sexe ») trouble des habitudes et des relations au foyer propres aux styles de vie des classes populaires. Articulée à ce rejet massif, l'adhésion, minoritaire et souvent hétérodoxe, d'habitants et d'habitantes appartenant aux fractions les plus stables, traduit bien la diffusion verticale, depuis le haut de la hiérarchie sociale, d'un modèle culturel dominant venant bousculer des styles de vie dominés.

L'enquête de Guillaume Teillet sur les parcours judiciaires des mineurs délinquants montre que des processus de dépossession des frontières du privé s'observent également dans les régulations des « désordres » privés et familiaux des familles les plus dominées. L'espace privé familial s'est historiquement construit comme territoire féminin, par assignation des femmes au travail reproductif, domestique et éducatif. Dès lors, le travail mené par des individus extérieurs à un groupe social sur des membres de celui-ci (et ainsi sur les frontières de leur privé), impacte plus directement les femmes. Les dépôts de plainte de parents de familles populaires contre leur fils n'aboutissent et ne produisent d'effets que sous la pression des institutions sociojudiciaires très présentes dans leur quotidien. Parmi les parents de jeunes poursuivis pénalement, ce sont les mères qui supportent le plus les injonctions liées au contrôle des troubles familiaux. Entre la coopération avec les travailleuses et travailleurs sociaux requise par les institutions sociojudiciaires d'un côté, et les loyautés familiales que leurs conjoints et enfants exigent d'elles de l'autre, la définition d'une frontière entre les régulations familiales et les régulations publiques des problèmes de leur foyer génère chez elles inconfort, malaise, voire souffrance. L'enquête de Pierre Gilbert souligne aussi combien les femmes sont celles sur lesquelles pèse le plus le contrôle sur les frontières du privé des ménages populaires : la cuisine ouverte contrarie en premier lieu leurs habitudes et reconfigure la domination qu'elles subissent. Les cloisons d'une cuisine contribuaient à une division sexuée de l'espace domestique, par laquelle leur était attribué un espace réduit et qui les assignait au travail domestique : les pièces dissimulées étaient réservées aux femmes et à leur travail d'entretien ; les pièces de réception, ouvertes, étaient investies par les hommes. Mais la cloison matérialisait aussi pour les femmes un espace « d'autonomie et de respiration » qu'elles perdent dans les nouvelles normes d'habitat, sans que soit remise en cause la division sexuée du travail domestique. Bien qu'à l'abri relatif des situations de confrontation directes et répétées entre classes sociales, l'espace domestique et familial n'échappe donc pas aux rapports de domination et aux formes d'encadrement social venant de l'extérieur.

L'ordre du genre pénètre toutefois tous les espaces sociaux, y compris en dehors de l'espace domestique et hors des classes populaires ; les assignations genrées soumettent davantage les femmes que les hommes aux contraintes sociales liées à la protection de leur existence intime et personnelle. Laetitia Della Bianca analyse ainsi les négociations perpétuelles dans lesquelles s'engagent les utilisatrices d'applications pour la surveillance de leur cycle menstruel. Les applications et les smartphones utilisés constituent des dispositifs sociotechniques qui cristallisent un corpus de normes et le performant. Qu'elles les utilisent pour éviter une grossesse non désirée ou au contraire pour lutter contre l'infertilité, ces femmes sont assignées à leur travail reproducteur à travers le fonctionnement, et l'existence même, de l'application. De même, en enquêtant sur les femmes exerçant une activité professionnelle et engagées dans un parcours d'aide médicale à la procréation (AMP), Irène-Lucile Hertzog montre qu'elles sont contraintes de laisser surgir dans l'espace professionnel des informations privées, relatives à leur désir de maternité, mais également à un état d'infertilité qui devient support de stigmate. Ces enquêtes documentent le travail que ces femmes réalisent sur les frontières de leur privé, sous la double injonction à la productivité et à la maternité, emblématique des ambivalences de leur émancipation.

### **Se réapproprier le travail des frontières du privé – les marques de l'ambivalence du côté des dominé·e·s**

Les impositions ou les injonctions paradoxales, typiques de l'expérience de la domination sociale, sont diversement éprouvées par les individus. Elles peuvent donner lieu à des formes de résistance ou au contraire à une bonne volonté culturelle pouvant déboucher sur une acculturation. Mais souvent, l'appropriation est partielle, ou, plutôt, revisitée par « cette sorte d'aptitude à la réinterprétation de la nouveauté » que R. Hoggart observait dans les classes populaires anglaises des années 1920-1930 et qu'il interprétait comme un « pouvoir spécifique de s'adapter au changement en assimilant de la nouveauté ce qui convient à [son] *ethos*, et en ignorant délibérément le reste » (Hoggart, 1970, p. 151). Plusieurs chapitres font état de ces appropriations à la fois revisitées et ambivalentes de normes qui s'imposent au privé d'individus ou de groupes dominés. Ces recherches empiriques soulignent la relative autonomie symbolique des groupes sociaux, tout en montrant, dans une société hautement différenciée, la variété des formes et des effets de la réappropriation du travail sur les frontières du privé.

C'est ce que met en lumière Pierre Gilbert, dans son analyse de l'imposition de la cuisine ouverte aux styles de vie populaires. Les concepteurs de cette innovation architecturale, qui appartiennent aux classes intermédiaires et supérieures, n'anticipent pas le rejet qu'elle va susciter dans les quartiers populaires en rénovation, tant l'image de la modernité qu'ils lui associent leur paraît naturelle. Cette modernité, un temps associée au principe de séparation entre les pièces du logement (de la chambre commune aux chambres individuelles ou différenciées selon les âges, de la pièce à vivre à la séparation entre cuisine et salon et/ou salle à manger, etc.), est désormais symbolisée par

l'abolition de la cloison qui remet en cause la division sexuée des tâches au sein du foyer et sous-tend des usages plus mixtes de l'espace. La cuisine ouverte met ainsi à l'épreuve des arrangements domestiques, générant parfois un surcroît de travail pour les femmes. Chez certaines d'entre elles, plus réceptives à ce modèle d'habiter, l'adaptation des pratiques peut s'apparenter à un processus d'acculturation, souvent partiel, et peut leur permettre de répondre à un souhait de remise en cause de leur assignation à la cuisine. Ces femmes, qui appartiennent aux fractions stables des classes populaires, les plus dotées en ressources sociales, trouvent dans l'adhésion à cet emblème d'un intérieur moderne un moyen de se distinguer et de matérialiser une petite ascension sociale. Mais cette appropriation ne remet pas en cause la division sexuée des sociabilités, ancrée notamment dans les cultures populaires. Aussi, le rejet de la cuisine ouverte tout comme ses appropriations hétérodoxes minoritaires attestent « de la résistance des styles de vie populaires face à l'imposition de ce dispositif hétéronome, autrement dit de la relative autonomie symbolique de la culture domestique » (Gilbert, dans l'ouvrage) et de l'autonomie de pensée des classes populaires.

L'enquête d'Irène-Lucile Hertzog montre que la mobilisation de ressources symboliques pour établir les frontières du privé n'est pas l'apanage des mieux positionné-e-s dans les rapports sociaux ; elle peut constituer un recours défensif en situation de domination, ici dans les rapports sociaux de sexe. En étant contraintes de dévoiler des informations privées et intimes dans l'espace professionnel, les femmes qui suivent un parcours d'AMP se confrontent aux frontières de deux sphères *a priori* distinctes : le travail productif et le travail reproductif. Pour y faire face quand elles doivent rendre public leur parcours de soin, elles adoptent le registre du discours rationnel, légitime à la fois dans l'univers de la technologie médicale et dans le monde du travail, pour durcir les frontières de leur intimité. L'analogie entre le vocabulaire technoscientifique de l'AMP et celui de la logique managériale contemporaine s'avère particulièrement efficace pour faire « entrer en scène » l'univers de l'AMP dans le monde du travail, en effaçant le vécu intime de l'infertilité. Ces ressources discursives sont caractéristiques des femmes longuement scolarisées appartenant aux classes sociales dominantes culturellement, mais leur usage dans ces situations recèle, là encore, toute l'ambivalence des conquêtes sociales féminines : alors qu'elles mobilisent des ressources légitimes pour faire face aux tensions de leurs assignations sexuées, les hommes peuvent consacrer entièrement les leurs à la consolidation d'une position déjà dominante.

Les effets de l'essor de la scolarisation féminine sur la constitution de ressources symboliques permettant la (re)définition et le contrôle des frontières du privé s'observent aussi dans des groupes sociaux moins dominants et peu visibles. L'enquête de Sophie Orange et de Fanny Renard auprès de jeunes femmes d'origine populaire vivant et travaillant dans des territoires ruraux montre comment leurs ressources culturelles leur permettent d'une part de s'aménager « des marges de liberté » et d'autre part de déployer des savoirs et des compétences dans certaines tâches domestiques. Les jeunes enquêtées établissent ainsi des moments planifiés de mise en suspens des contraintes du



travail professionnel, du travail familial et de la domination de genre dans le couple. Elles parviennent aussi à requalifier symboliquement le travail éducatif en l'arrimant à des enjeux culturels. Ce sont les signes d'un réinvestissement et d'une appropriation de l'espace domestique en tant qu'« espace propre » et « lieu à soi ». Par surcroît, ces espaces propres féminins ne se réduisent pas à l'espace domestique, car des activités extérieures représentent aussi des opportunités de développement de ressources spécifiques. Elles s'observent dans les pratiques de loisirs, mais également dans la sphère professionnelle. L'étude des espaces propres féminins questionne ainsi les frontières du privé et du public qui semblent se brouiller dans leurs délimitations, mais aussi dans leur caractère individuel ou collectif. En effet, la plupart des enquêtées entretiennent des liens de sociabilité et de solidarité forts avec les femmes de leur famille et de leur cercle amical, liens qui revêtent une importance particulière dans un milieu populaire et rural où le capital d'autochtonie est une ressource déterminante. Les espaces propres apparaissent ainsi comme des lieux et des moments de recomposition féminine « où se donnent à vivre sur un mode plus collectif l'assignation de genre et la résistance à son égard » (Orange et Renard, dans l'ouvrage). Ils permettent ainsi, soulignent les autrices, le déploiement d'un « privé collectif » (Thiesse, 1991).

Cette possibilité d'un privé collectif caractéristique des affinités électives genrées se retrouve également chez les utilisatrices d'applications de *self-tracking* du cycle menstruel enquêtées par Laetitia Della Bianca. Lorsqu'elles s'inscrivent dans des groupes de discussion, elles s'emploient à contrôler les frontières de leur privé en cherchant à préserver un entre-soi favorisant l'échange et le partage de données, « une intimité commune » entre semblables, c'est-à-dire entre femmes utilisatrices de ces applications. En formalisant les droits d'entrée dans ces espaces numériques où des personnes partagent des informations personnelles et intimes, on observe que « la description du groupe par ses membres produit et est le produit d'une solidarité de genre », devant offrir, en même temps, « une fermeture sécurisante » par rapport à des personnes extérieures et indésirables. Par ailleurs, le paramétrage des données collectées par l'application est central dans le contrôle des utilisatrices sur les « versions » livrées de leur privé. Il va du « strict minimum » réduit aux données physiologiques nécessaires à l'utilisation de la technologie jusqu'aux informations sur les comportements personnels, comme les rapports sexuels. Finalement, même si l'enquête montre que le caché et le partagé, le visible et l'invisible, ne sont pas fixes et entièrement contrôlables par les utilisatrices, « on peut dire qu'elles résistent partiellement au processus de "datafication" » (Della Bianca, dans l'ouvrage). La dialectique des dimensions du visible et de l'invisible dans la question du contrôle des frontières du privé se retrouve aussi dans l'enquête de Clémence Fourton sur les collectifs d'opposition aux privatisations du service public de santé au Royaume-Uni. Leur premier objectif est en effet de rendre visible la privatisation « en catimini », de montrer que « celle-ci est une réalité » et ainsi de pouvoir la soumettre au débat public (Fourton, dans l'ouvrage). Ce travail de révélation de la frontière rendue poreuse entre les services publics et les services marchands permet alors aux militants et aux

militantes de proposer une conception alternative à l'appui d'arguments éthiques, économiques, syndicaux et démocratiques. Ils sont ainsi en mesure de « déconstruire le consensus » dans la classe politique quant au bien-fondé de cette porosité. En publicisant le travail normatif des élites à l'œuvre sur les frontières des services publics et marchands, ces collectifs créent les conditions de possibilité de leur résistance : instaurer un rapport de force dans la définition des frontières établissant ce qui revient à l'État et ce qui revient au secteur privé.

### **Les frontières du privé, un lieu où se configurent les relations d'enquête**

Si le travail des frontières du privé est un travail du social qui traverse l'espace social, il est dès lors constitutif d'une relation particulière bien connue en sciences sociales : la relation d'enquête. Quatre contributions de cet ouvrage sont des chapitres centrés sur une réflexivité méthodologique dans lesquels les auteurs et les autrices reviennent sur un travail de terrain récent, afin de creuser le sillon et de tirer les fils des frontières du privé dans l'enquête ethnographique. Chacun et chacune, sur un terrain, avec un objet et des perspectives spécifiques, montre combien les frontières du privé constituent un lieu pertinent pour conduire l'analyse réflexive des relations d'enquête. Les frontières du privé dans l'enquête, ce sont d'abord des limitations pratiques aux investigations : ces silences, esquives, recadrages, barrières symboliques qu'opposent des enquêté-e-s aux questions des sociologues, fermant l'accès à leur privé. L'enquête est toujours tributaire de ce qu'en font les protagonistes. Si bien que le chercheur ou la chercheuse ne fait parfois guère plus que prendre acte et consigner les tactiques que suscite son enquête. Cela dit, des stratégies de dépassement ou de contournement des barrières posées sont mobilisées dans les enquêtes relatées : varier les contextes, durer sur le terrain, tisser des relations d'affinité, mobiliser des informatrices ou des informateurs, fournir un contre-don, tenir bon dans un entretien, etc. Surtout, le chercheur ou la chercheuse peut, à l'instar des auteurs et des autrices des chapitres méthodologiques de cet ouvrage, saisir et analyser le travail de réaffirmation ou d'abaissement des frontières du privé mené par les personnes enquêtées, pour éclairer son objet, tout comme son rapport à cet objet.

Stéphane Beaud analyse ainsi les attitudes des sœurs aînées de la famille Belhoumi dans les moments cruciaux de l'enquête que furent la négociation et le déroulement de nombreux entretiens. Il montre en quoi elles sont révélatrices de leurs trajectoires de migrantes de classe (Pasquali, 2014). Ces femmes diplômées du supérieur sont les deux aînées d'une fratrie de huit enfants dans une famille algérienne populaire et connaissent une forte ascension sociale, tout en pratiquant une solidarité intrafamiliale sans faille vis-à-vis de leurs parents comme de leurs frères et sœurs. Les lieux qu'elles choisissent pour les entretiens sont emblématiques de l'identité culturelle ou politique que chacune a constituée au cours de sa trajectoire ascensionnelle. Surtout, systématiquement, elles excluent leurs logements personnels des espaces de l'enquête. Avec ténacité, par ces choix et par leurs pratiques discursives d'évitement ou de dissimulation, elles abstraient ainsi de l'enquête tout un pan de leur vie privée. Jamais le chercheur n'accède aux espaces ou aux récits donnant à voir leurs

conjoints, moins dotés qu'elles en capital culturel, ni leurs familles conjugales. Pour l'enquêteur, ces aspects constituent pourtant une dimension constitutive de leur existence et de leur trajectoire sociale. Mais les ressources culturelles des enquêtées leur permettent d'édifier cette frontière de leur privé avec suffisamment de force pour que le chercheur ne s'autorise pas à insister. Il ne manque cependant pas d'objectiver cette dissimulation de leurs couples hypogames comme l'expression de leur sensibilité à la légitimité culturelle, qui souligne en creux leur position culturellement dominée dans la relation d'enquête.

De son côté, Émilie Saunier est confrontée à des territoires qui lui sont interdits du fait du prestige social de son enquêtée, l'écrivaine Amélie Notomb. L'enquêtrice fait face à un durcissement des frontières imposé symboliquement par la présentation publique d'un personnage construit et contrôlé par l'enquêtée. Si l'examen de cette ligne de partage, dans une perspective analytique, renseigne sur ce que l'écrivaine considère comme privé ou non, il ouvre aussi la voie à des questionnements éthiques : que faire des éléments cachés au grand public et à l'enquêtrice, quand celle-ci les a repérés, objectivés, et qu'ils contribuent pleinement à documenter l'enquête sociologique ? Placée en position dominée dans la relation d'enquête, la chercheuse s'interroge alors sur les ressorts qui la conduisent à s'interdire de rendre publics certains aspects de la vie privée de son enquêtée : ont-ils à voir avec la nécessité d'un contrôle éthique sur le dévoilement d'informations privées ou avec l'intériorisation de sa position dominée, la soumettant aux frontières établies par l'enquêtée ? Une relation d'enquête avec des individus fortement dotés en ressources sociales est également passée au crible dans la recherche de Lorraine Bozouls sur les stratégies résidentielles des classes supérieures du secteur privé. Là encore, la chercheuse doit faire face à des individus qui ont les moyens matériels et symboliques de restreindre le périmètre des investigations. Ils érigent des barrières matérielles : murs d'enceinte, gardiens privés, alarmes et codes. Ils établissent des barrières symboliques : limitation des recommandations, résistances à l'évocation de leur richesse, déstabilisation de l'enquêtrice (dénigrement de son capital culturel ; sexualisation de la relation imposée par certains hommes). Mais ce récit d'enquête illustre aussi qu'aucun groupe social, aussi fermé sur lui-même soit-il, n'est impénétrable. La sociologue apprend à comprendre les mécanismes de recommandation et les éprouve. En tant que jeune femme, elle noue des alliances avec les femmes de ces classes dominantes qui subissent une domination de genre, tout particulièrement celles qui n'exercent pas d'activité professionnelle. Relativement nombreuses dans cette fraction de classe, ces femmes au foyer dominantes trouvent, dans l'offre d'expression et d'écoute que fournit l'enquête par entretien, une forme de reconnaissance de leur rôle social dans l'économie domestique de leurs foyers. Aussi, l'analyse réflexive des manières dont ce groupe social protège son accès informe autant la chercheuse sur les pratiques et l'*ethos* de ce groupe que sur les brèches permettant d'y pénétrer.

Les conditions sociales de l'accès aux personnes enquêtées et à leur privé sont également mises en lumière dans le retour réflexif que propose Kelly Poulet sur

une enquête ethnographique de six années auprès des jeunes dakaroises. Elle examine les multiples rapports sociaux, révélateurs aussi bien de la structure sociale complexe de son terrain que de son propre portrait sociologique (jeune, femme, *toubab* [blanche, française], d'origine populaire en ascension sociale), qui la situent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des groupes rencontrés et façonnent les dynamiques d'enquête. Jeune, mobile et disponible, elle pénètre facilement ce groupe d'âge au statut de « cadet social » (Poulet, dans l'ouvrage), dont elle partage le rapport aux adultes. Elle écarte cependant, sans en avoir conscience sur le moment, certains jeunes du quartier bourgeois qui expriment un violent mépris de classe à l'égard des quartiers populaires, par fidélité à ses propres origines sociales. Le rapport d'extériorité aux groupes juvéniles en tant que *toubab* constitue alors le moteur de son enquête sur les projets migratoires des jeunes rencontré-e-s. Si un très fort contrôle social fait peser des menaces symboliques sur les jeunes aspirants et aspirantes à l'émigration (risque de perdre la face en cas d'échec, de susciter des jalousies et de prêter le flanc à des maraboutages pouvant faire échouer le projet) et implique de taire les modalités prévues de départ, l'enquêtrice française se trouve placée en position de confidente privilégiée, ce qui profite à l'enquête. En potentielle intermédiaire, elle leur apparaît comme une source d'informations et une ressource possible pour la concrétisation de leurs aspirations ; l'enquête se déploie ainsi à la faveur des rapports sociaux postcoloniaux et internationaux. Elle documente également les diverses manifestations des rapports de pouvoir fondés sur les appartenances de sexe. Femme *toubab*, donc moins soumise au contrôle social local que ses interlocutrices, elle participe à la fois à des conversations intimes au sein de groupes féminins, qui la perçoivent comme « libérée » et tolérante, et aux sociabilités des jeunes hommes, contrairement aux jeunes femmes autochtones. Mais, prise dans les rapports de genre, elle est entravée dans son enquête quand certains d'entre eux s'imposent comme protecteurs ou que d'autres envisagent une relation sexuelle ou un mariage en contre-don de l'enquête, la contraignant à instaurer une barrière infranchissable à son propre espace privé. L'enquête présente également ses propres logiques. Quand l'enquêtrice se marie avec un homme autochtone après six ans de terrain, elle entre dans le monde des adultes, s'éloigne des sociabilités juvéniles et fait l'objet en tant que femme mariée d'un contrôle social sur ses déplacements et ses relations, qui limite ses possibilités d'enquête et préfigure sa sortie du terrain.

\*\*\*

En choisissant de saisir le privé à partir de ses frontières sans le réifier, l'ouvrage a ouvert l'analyse à des acceptions du privé et de ce à quoi il s'oppose appartenant à des registres très différents et situés à des échelles sociales très variées : le dualisme juridictionnel, les secteurs d'activité économiques et les politiques publiques ; et, sous diverses formes, les expériences et les identités protégées, en propre, personnelles, intimes des individus. Rassembler des définitions et des échelles de saisie si hétérogènes faisait courir le risque d'un assemblage hétéroclite. Si ce n'est pas le cas, c'est parce que les « frontières du privé » sont un lieu propice au raisonnement sociologique, ce dont témoigne

l'actualité scientifique sur cette thématique. Elles invitent en effet à penser les faits et les phénomènes sociaux en termes relationnels, ce que décline la première partie de l'ouvrage. Elles suggèrent également l'historicité des « choses » sociales (Abbott, 2016 [1995]), comme le montre chacun des chapitres de la deuxième partie. Elles mettent enfin en évidence les partitions de l'espace social, saisi comme structure, à la fois support et produit de rapports sociaux. C'est ce qu'abordent les chapitres de la troisième partie et ce que revisite cette conclusion à partir de la perspective sociologique du travail. Le privé, nous dit Pierre Gilbert dans son chapitre issu de la conférence inaugurale du colloque à l'origine de l'ouvrage, peut être doublement défini : comme appropriation et comme caché, avec toute l'ambivalence que peuvent receler ces adjectifs. Une telle conceptualisation permet certainement de rassembler une grande partie des registres du privé et de ce à quoi il s'oppose, qui circulent dans l'espace social. Mais surtout, elle permet de penser ses frontières dans leurs trois dimensions, comme cet ouvrage a souhaité le faire : relationnelle, processuelle et politique. « La variation des frontières du et dans le privé, entendu comme espace appropriable et comme domaine du dissimulé, est ainsi à la fois un des supports de la différenciation sociale et le fruit des rapports entre groupes sociaux » (Gilbert, dans l'ouvrage).